

FONDATION D'ENTREPRISE
CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Rapport d'activité

*Bilan 2018
Perspectives 2019*

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

*Rapport d'activité
2018-2019*

SOMMAIRE

Présentation de la Fondation	p. 2
La Gouvernance & l'équipe de la Fondation	p. 3
Engagement des Fondateurs	p. 6
Fonctionnement de la Fondation - Vie d'un projet	p. 6
Activité 2018 :	
• les projets soutenus domaine par domaine	p. 9
• les synergies avec d'autres acteurs et rayonnement de la Fondation	p.14
Perspectives 2019	p.15

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Présentation de la Fondation

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France est une Fondation d'Entreprise créée sous le régime des lois du 23 juillet 1987 et 4 juillet 1990, dont l'objectif est de soutenir et encourager, dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, des initiatives exemplaires et d'intérêt général relevant des domaines suivants :

- ❖ Accompagnement social et éducatif : actions d'inclusion sociale
- ❖ Développement socio-économique : insertion par l'emploi
- ❖ Soutien de la recherche médicale et scientifique, accès aux soins
- ❖ Enseignement supérieur & Education : soutien à l'excellence pédagogique pour tous
- ❖ Culture et Patrimoine : sauvegarde et développement du patrimoine régional.

La Fondation d'Entreprise a été constituée selon Arrêté préfectoral d'autorisation du 10 septembre 2015, publié au Journal Officiel le 10 octobre 2015.

Elle a été créée à l'initiative du Crédit Agricole Nord de France, son unique fondateur.

Le Crédit Agricole Nord de France soutient depuis son origine de nombreux projets porteurs d'intérêt général au cœur de son territoire. Pour pérenniser cet engagement, le structurer et l'amplifier, la banque a souhaité créer sa Fondation d'Entreprise et réaffirmer son rôle d'acteur solidaire, durable et utile à sa région.

Pour le Crédit Agricole Nord de France, sa Fondation représente le prolongement naturel de sa mission de bancassurance et de son rôle-clé dans l'Immobilier/logement régional, au service de tous les habitants de son territoire (dont la population représente 6 % de la population française).

Les fondateurs ont ainsi choisi les cinq domaines d'action de la Fondation en souhaitant répondre aux enjeux-clés des deux départements où la banque agit :

- L'inclusion sociale & la lutte contre la pauvreté (urbaine comme rurale)
- L'emploi, notamment des jeunes
- L'Education et l'accès au patrimoine culturel
- La Santé, la prise en charge des soins et du vieillissement
- L'Habitat et le Logement.

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

La Gouvernance

La Gouvernance de la Fondation se veut représentative de la diversité des acteurs socio-économiques de son territoire et des valeurs du Crédit Agricole. Aussi, ses instances regroupent-elles des élus, dirigeants et salariés du Crédit Agricole Nord de France, ainsi que des personnalités qualifiées dans chaque domaine d'action de la Fondation.

Les membres du Conseil d'Administration

Administrateurs représentants du Crédit Agricole Nord de France (le « Fondateur »)

- M. Bernard PACORY, *Président du Fondateur, Président de la Fondation*
- M. Gabriel HOLLANDER, *Vice-Président du Fondateur*
- M. Bertrand DELTOUR, *Administrateur du Fondateur*
- M. Alain LECLERCQ, *Administrateur du Fondateur*
- Mme Thérèse SPRIET, *Administratrice du Fondateur*
- M. Philippe TRUFFAUX, *Administrateur du Fondateur*
- M. Philippe TETTART, *Administrateur du Fondateur*
- M. Christian VALETTE, *Directeur Général du Fondateur succédant au 1^{er} octobre 2018 à M. François MACE, ayant fait valoir ses droits à la retraite.*

Administrateur représentant les salariés du Fondateur

- M. Olivier DUPONT, *Responsable du Service Vie Mutualiste*

Administrateurs personnalités qualifiées

- M. Jean BERNOU, *Président de Mac Cain Continental Europe*
- M. Patrick GOLDSTEIN, *Chef du SAMU régional de Lille, Chef du Pôle de l'Urgence du CHRU de Lille*
- M. Christophe ITIER, *Haut-Commissaire à l'Economie Sociale et Solidaire et à l'Innovation Sociale*
- M. Nicolas TENAILLON, *Philosophe et Théologien, Enseignant*
- M. Xavier VANDENDRIESSCHE, *Président de la Fondation de l'Université de Lille, Professeur des Universités.*

M. Jean-Paul DELEVOYE, *nommé Haut-Commissaire à la Réforme des Retraites par décret en date du 14 septembre 2017, avait présenté sa démission lors du Conseil d'Administration du 13 octobre 2017. Son successeur sera nommé lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2019.*

M. Christophe ITIER, *nommé Haut-Commissaire de la République par décret en date du 6 septembre 2017, a présenté sa démission lors du Conseil d'Administration du 30 mars 2018. Son successeur sera nommé lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2019.*

Les Administrateurs sont nommés pour 3 ans renouvelables ; à l'issue des 3 premières années de la Fondation d'Entreprise :

M. Nicolas TENAILLON n'a pas souhaité renouveler son mandat et a présenté sa démission le 18 décembre 2018. Son successeur sera nommé lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2019.

Les Administrateurs représentant le Fondateur ont tous souhaité renouveler leur mandat.

Le mandat de M. Olivier DUPONT, représentant les salariés, est arrivé à échéance des trois premières années : sur proposition du Directeur Général du Fondateur, il fera l'objet d'un appel à candidatures auprès des salariés de la banque début 2019. Conformément aux statuts qui le prévoient, un poste supplémentaire pour les administrateurs salariés sera ouvert, portant le nombre d'Administrateurs à 16. Après clôture de l'appel à candidatures, ils seront nommés lors du Conseil d'Administration du 15 mars 2019.

L'ensemble des postes d'Administrateurs à pourvoir sera confirmé au 15 mars 2019.

Le Conseil d'Administration examine les dossiers qui lui sont présentés et décide des soutiens aux projets et de leur montant financier. Il définit les évolutions de la Fondation, ses axes stratégiques et approuve les bilans moraux et financiers de chaque exercice.

Les membres du Comité d'Orientation

Le Comité d'Orientation est composé de 16 représentants des dirigeants, salariés du Crédit Agricole Nord de France ou d'élus de terrain du Crédit Agricole Nord de France - i.e. des Président(e)s de Caisses Locales répartis à parité en Nord et Pas-de-Calais.

Membres représentant les Caisses Locales (« CL ») du Fondateur

- M. Jean-François ROUSSEL, Président de la CL de Montreuil, Président du Comité
- M. André DUHAUT, Président de la CL de Saint-Omer
- M. Jean-Christophe GAUCHET, Président de la CL d'Haubourdin-Ronchin
- M. Philippe GAVE, Président de la CL de Clary
- M. Dominique NOLF, Président de la CL de Roubaix - Croix - Wasquehal
- M. Hubert TRIPLET, Président de la CL d'Arras
- M. Georges ADRIANSEN, Président de la CL de Bourbourg
- Mme Sylvie CHEMIN, Présidente de la CL de Desvres
- M. Hervé MORVAN, Président de la CL de Merville
- Mme Patricia RIQUIER, Présidente de la CL d'Avion-Bully
- Mme Marie-Françoise SENEAL, Présidente de la CL de Seclin
- M. Alain TRAISNEL, Président de la CL d'Avesnes-Beaumont.

Administrateurs représentants du Crédit Agricole Nord de France (le « Fondateur »)

Le Président et le Directeur Général du Crédit Agricole Nord de France sont invités permanents du Comité d’Orientation.

Membres représentant les salariés du Fondateur

Ce sont les mêmes que ceux qui siégeront en 2019 au Conseil d’Administration, à compter du 15 mars 2019, date de leur nomination en CA de la Fondation.

Les membres du Comité sont nommés pour 3 ans renouvelables.

Le Comité d’Orientation examine les dossiers éligibles qui lui sont présentés par le Délégué général et donne un avis en vue de leur présentation en Conseil d’Administration.

L’équipe de la Fondation

La Déléguée générale a reçu ses pouvoirs du Conseil d’Administration. Elle assure le fonctionnement de la Fondation. Elle prépare les Comités et Conseils ; elle anime et participe sans voix délibérative au Conseil d’Administration.

Depuis le 18 septembre 2017, la Déléguée Générale s’appuie sur une Assistante, qui l’aide dans les tâches administratives nécessitées par le volume d’activité de la Fondation.

Fréquence de réunion des instances

En 2018, le Conseil d’Administration s’est réuni les 30 mars, 22 juin et 9 novembre.

Il est à chaque fois précédé, au moins quinze jours auparavant, d’un Comité d’Orientation qui s’est réuni les 14 mars, 12 juin et 23 octobre.

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Engagement du Fondateur

Le Fondateur s'est engagé à contribuer à un programme d'action pluriannuel sur cinq années, d'un montant total de 3 millions d'euros, à partir de la naissance de la Fondation.

Les engagements de versements pris par le Fondateur dans le cadre du programme d'action pluriannuel sont définis comme suit :

- Période courant de la constitution de la Fondation au 31/12/2015 :
500.000 €

- Période courant de la constitution de la Fondation au 31/12/2016 :
1.500.000 €

- Période courant de la constitution de la Fondation au 31/12/2017 :
2.000.000 €

- Période courant de la constitution de la Fondation au 31/12/2018 :
2.500.000 €

- Période courant de la constitution de la Fondation au 31/12/2019 :
3.000.000 €

En 2018, la Fondation a reçu du Fondateur la somme de 600.00 €. Cette somme se compose d'une première tranche de 300.000 €, solde des 500.000 € au titre de l'année 2018 non encore versés et d'une seconde tranche de 300.000 € au titre du versement anticipé partiel de la dotation 2019, conformément aux dispositions prévues par l'article 7 des Statuts de la Fondation.

Pour l'année 2018, la mise à disposition du personnel du Fondateur à la Fondation d'Entreprise, par le biais de conventions de mécénat de compétences, a été valorisée à hauteur de 179 035 €.

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Fonctionnement de la Fondation - Vie d'un projet

Dépôt d'un projet

Soumission

Les projets soumis à la Fondation peuvent l'être de différentes manières :

- via le formulaire en ligne disponible sur le site de la Fondation à l'adresse : www.fondation-candf.fr,
- directement par mail à l'adresse fondation@ca-norddefrance.fr, également visible sur le site.

Chaque formulaire ou mail envoyé fait l'objet d'un accusé de réception rapide auprès du porteur, avant même l'instruction du dossier.

Processus

- Vérification des critères d'éligibilité après réception du dossier :
 - o Si le projet n'est pas éligible, le Délégué Général en informe le porteur en précisant la raison
 - o Si le projet est éligible, le Délégué général rencontre le porteur en privilégiant les visites sur place pour mieux appréhender l'activité du porteur
- Soumission du projet éligible au Comité d'Orientation qui donne un avis préparatoire au Conseil d'Administration
- 15 jours au moins après chaque Comité, présentation du dossier en Conseil d'Administration qui valide ou refuse le soutien au projet après examen ;
- Chaque dossier présenté en Conseil a été auparavant analysé par le Service Conformité du Fondateur
- Si le projet est validé, signature d'une convention de partenariat avec conditions d'évaluation du projet sur un an
- Suivi du partenariat par le Délégué Général et bilan 12 mois après versement.

Politique d'investissement

Critères d'engagement et d'exclusion

Ces critères sont visibles sur la vitrine Internet de la Fondation et rappelés en préambule de chaque formulaire.

La Fondation soutient exclusivement les projets qui se réalisent ou naissent en Nord et Pas-de-Calais.

Ces projets doivent être :

- à impact, c'est-à-dire concerner un nombre minimum de personnes (pas de projet personnel, y compris projets de thèses ou recherche) ;
- pérennes (pas de projet soutenant des événements ponctuels) ;
- utiles, qui répondent à un besoin non ou mal satisfait ;
- sans but lucratif et d'intérêt général (pas de parrainage sportif ou culturel, pas de contrepartie commerciale).

La Fondation ne soutient pas, par ailleurs, les projets portés par les têtes de réseaux associatifs ni les projets à caractère politique ou confessionnel. Sauf exception (par exemple, un bâtiment classé Monument Historique remarquable), elle ne soutient pas les restaurations de bâtiments religieux non désacralisés.

De manière générale, elle accompagne l'investissement et le développement mais non les dépenses de fonctionnement.

Elle ne soutient pas les Ecoles et les Maisons de retraite pour leur fonctionnement.

Nature des demandeurs

La Fondation soutient principalement les projets portés par les Associations loi 1901. Elle peut soutenir, à titre exceptionnel, des Collectivités locales ou des Institutions pour les projets culturels ou médicaux.

Montant demandé

La Fondation est attentive à toutes les demandes. Son soutien doit de préférence venir en complément d'autres aides, publiques, privées ou de ressources propres du demandeur.

Suivi

Tout projet soutenu fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation des résultats, basée sur l'atteinte des objectifs inscrits dans la convention de mécénat.

Communication

La Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France entend communiquer, en partenariat avec le porteur et le cas échéant, l'appui du Service Communication du Fondateur, afin de permettre la reconnaissance de son concours au projet et d'en faire un témoignage exemplaire ou reproductible auprès du grand public.

Les projets soutenus

En 2018, le Conseil d'Administration a voté le soutien à 29 projets répartis dans les cinq domaines d'action de la Fondation et situés sur l'ensemble de son territoire.

8 de ses projets ont été apportés par les Caisses Locales. Ceux-ci concernent des financements inférieurs à dix mille euros, conformément au Règlement intérieur de la Fondation tel qu'en vigueur jusqu'au 31 décembre 2018.

Le montant moyen alloué aux projets s'élève à près de 21 000 €, confirmant la volonté du Conseil d'Administration de soutenir des projets à effet de levier sur les associations ou structures porteuses.

1. **Axe Inclusion sociale :**

Association Ensemble c'est bon/Les Petites Cantines

La Fondation a financé l'aménagement de la cuisine de ce restaurant solidaire de quartier. Installée à Croix depuis octobre 2018, les Petites Cantines luttent contre l'isolement de différents publics (personnes âgées, étudiants, précaires, voisins isolés, etc.) par la pratique de la cuisine, du service et de la restauration en commun.

Association Sport dans la Ville

Sport dans la Ville insère des jeunes des quartiers prioritaires par la pratique du sport collectif, socle de formation à l'insertion sociale, éducative puis aux études linguistiques et supérieures. Après son implantation en Auvergne-Rhône-Alpes et en Ile de France, Sport dans la Ville arrive en Hauts-de-France, où la Fondation l'accompagne dans l'installation de 5 terrains sur 3 ans (Métropole lilloise puis bassin minier à Lens).

Cresda (Centre régional d'éducation spécialisée pour déficients auditifs)

Le Cresda à Pont-A-Marcq est un centre éducatif unique au Nord de Paris, qui accueille 126 enfants et adolescents déficients auditifs et/ou ayant de grands troubles du comportement. La Fondation a financé l'équipement de l'espace boisé en parcours sportif multi sensoriel, pour l'épanouissement et la stimulation des enfants.

Association GAP (Groupement des associations partenaires)

Le projet pour lequel la Fondation est sollicitée, « *Relais parental A PARENT TIERS* », est situé au centre-ville de Cambrai.

Il consiste à installer, dans un ancien foyer maternel, une halte-relais de jour innovante de 14 places pour parents et jeunes enfants. La Fondation va financer l'acquisition d'un véhicule pour faciliter les activités des bénéficiaires.

Soliha Lille Métropole

Soliha est un bailleur social travaillant dans le logement d'insertion. L'Association développe le projet *Educ'Habitat*, pour faire réaliser par les familles des travaux d'auto-embellissement des chambres d'enfants, afin de développer la parentalité autour des résultats scolaires des enfants, mieux équipés. La Fondation finance 30 chantiers sur le Métropole lilloise.

Association La Vie Devant Soi

A Lomme, l'Association aménage des habitats divers pour accueillir les personnes traumatisées crâniennes. La Fondation financera l'aménagement de nouveaux habitats en milieu ordinaire, souples et modulaires, pour adultes atteints de lésions cérébrales.

Association Down Up

A Arras, Down Up permet à de jeunes trisomiques accompagnés de vivre en autonomie. La plupart ont un logement et un emploi. L'Association fut pionnière dans la mise en place d'habitats inclusifs (*Maisons Vis ta vie*) avec une cogestion d'espaces communs et d'activités variées. Les ateliers de cuisine pour jeunes trisomiques, depuis plus de 10 ans, sont un succès reconnu.

La Fondation est sollicitée pour le projet d'équipement de *l'atelier cuisine et nutrition* de la nouvelle maison « Vis ta Vie » qui s'implantera dans un nouvel immeuble en 2019.

Comité Armentérois du Logement (CAAL)

Le CAAL est un bailleur social basé à Armentières. Avec des bénévoles, il rénove régulièrement les immeubles dont il fait l'acquisition, pour permettre aux familles d'habiter dans des logements décents. Actuellement 3 logements sont en cours de rénovation, dont une maison qui accueillera une mère et ses 5 enfants. La Fondation finance partiellement cette rénovation.

2. Axe Insertion par l'emploi :

Association Espoir

L'Association a obtenu un label expérimental du Préfet du Pas-de-Calais pour son projet d'auto-école sociale itinérante dans le Haut-Pays (Hucqueliers -62- et EPCI alentours). Il vise à permettre aux populations isolées de passer code et permis voiture pour développer leur mobilité et employabilité.

La Fondation finance l'acquisition du véhicule qui va être équipé et aller à la rencontre des populations rurales.

Projet Territoire Zéro Chômeur longue durée / La Fabrique de l'Emploi

L'objectif de ce projet, expérimentation nationale, est de proposer à tout chômeur de longue durée qui le souhaite un emploi à durée indéterminée à temps choisi, en

développant des activités utiles et non concurrentielles pour répondre aux besoins du territoire et ce, en s'appuyant sur les acteurs locaux de l'ESS.

Dix territoires expérimentaux ont été retenus par le Comité National dont deux en Région Hauts-de-France, à Tourcoing et à Loos. C'est le projet de Loos qui va être soutenu par la Fondation, en finançant le développement d'une activité de maraîchage urbain.

AFEJI/Les Jardins de Cocagne Hauts de Flandre

A Leffrinckoucke, près de Dunkerque, cette Association chantier d'insertion entame la création d'un outil solidaire de transformation de légumes prêts à l'emploi, bio et locaux, qui seront servis en cantines scolaires dans un premier temps. La Fondation finance partiellement ce projet, qui doit contribuer à structurer la filière bio et élever la qualité alimentaire des enfants du Dunkerquois. L'idée est de faire transformer les légumes issus de la production de 60 agriculteurs locaux en 4^{ème} gamme (crus sous vide) par une dizaine de personnes en situation d'exclusion, à destination de la restauration scolaire.

3. Axe Santé et Recherche Médicale :

Projet VIGILANS de prévention du suicide

Le projet VIGILANS de prévention des récurrences de suicide est porté par des équipes du CHU (psychiatrie) de Lille et par l'ARS. La Fondation soutient, pour 3 ans renouvelables sous condition d'évaluation, la mise en place d'une application mobile pour les patients primo-suicidants et leurs soignants. Elle a décidé de renouveler son soutien en année II après avoir évalué les derniers résultats du projet.

Projet GIFT contre la maladie de Charcot

Le projet GIFT est porté par des équipes en pharmacologie du CHU de Lille et par l'INSERM. Il vise à développer une nouvelle thérapie pour trouver, à base de lysat plaquettaire, un remède à l'évolution rapide et mortelle de la maladie de Charcot. La Fondation soutient ce projet de recherche clinique sur 3 ans : elle a décidé de renouveler son soutien en année II après avoir évalué les taux d'atteinte des indicateurs du projet en année I.

Association Lames de joie

L'Association développe, avec les équipes du CH de Berck/Mer, une banque de prêts de lames en carbone pour équiper les enfants et adolescents amputés ou bi - amputés de leurs jambes. Ces lames, très pratiques, sont coûteuses et non remboursées par la Sécurité Sociale. La Fondation finance l'équipement de 3 enfants, pour 3 années.

4. Axe Culture et Patrimoine :

Restauration du Beffroi Ville de Bergues

Le Beffroi de Bergues sera rénové en 2019 par la Ville et un collectif de mécènes, dont la Fondation du Crédit Agricole Nord de France. Fermé depuis 2018, il menace en effet de s'effondrer, après plusieurs restaurations partielles durant le XX^e siècle.

***Acquisition de Caissons lumineux spécifiques
Musée municipal de la Chartreuse de Douai***

Le Musée de Douai possède une collection photographique unique du fonds *Augustin Boutique*. Afin de montrer cette collection, la Fondation a financé l'acquisition de caissons lumineux de haute technicité, protégeant les tirages anciens et uniques de l'humidité et de la lumière.

***Rénovation de la Salle Sthrau
Ville de Maubeuge***

La Salle Sthrau à Maubeuge est un chef-d'œuvre Art déco décoré dans les années 1920 par les frères Lafitte. Le bâtiment était à l'abandon depuis les années 80. La Ville a réuni des fonds publics et privés pour la rénover et lui redonner vie.

La Fondation a financé la restauration des fresques murales, témoins de l'histoire de Maubeuge.

***Mise en musique du Carillon
Ville de Loos***

Muet jusqu'à présent, le Carillon de Loos sera mis en musique en 2019 et représentera un socle d'animation pour les enfants des écoles et les aînés de la ville, autour de spectacles et de *masterclass* de carillonneurs professionnels.

***Extension du Centre historique médiéval d'Azincourt
Communauté de Communes des 7 Vallées***

Le Centre historique médiéval d'Azincourt est devenu vétuste au regard des progrès scientifiques quant à la connaissance de la bataille et des possibilités modernes de scénographie. La Fondation va financer partiellement l'extension et la modernisation du Centre, au potentiel touristique sous-exploité.

Association Paysans des 2 Caps

L'Association aide les exploitants agricoles du site labellisé des 2 Caps à rénover leurs fermes historiques et leurs abords, pour préserver et améliorer l'environnement et le paysage et à terme consolider le label, source d'attractivité. La Fondation soutient ce projet innovant sur 3 ans ; elle a voté le soutien à la tranche II après avoir validé les 10 premières restaurations qui ont respecté les contraintes du CAUE et du Département.

***Rénovation de la Chapelle des Jésuites au sein de la Citadelle
Communauté Urbaine d'Arras***

La Chapelle des Jésuites, classée, voit sa façade très abîmée. La Fondation a décidé d'aider à la rénovation de ce bâtiment, témoignage ancien d'architecture militaire religieuse.

***Projet de préservation de la biodiversité cultivée
Collectif Vavilov***

Nikolaï Ivanovitch VAVILOV, généticien russe, a effectué dans les années 1920 plus de 200 missions à travers 65 pays et collecté des centaines de milliers de variétés cultivées, afin de les étudier et les mettre à l'abri des destructions et de l'oubli.

80 % de sa collection ne se trouve nulle part ailleurs.

Le projet du Collectif Vavilov repose sur la création d'un réseau de jardins connectés et d'un centre de sensibilisation et de recherche afin de préserver le « Patrimoine mondial de l'humanité » bâti par N. VAVILOV.

La Fondation va soutenir le jardin pédagogique de Montreuil/Mer au sein de la Chartreuse de Neuville et mettre en réseau les parties prenantes en Nord et Pas-de-Calais, afin de développer des partenariats sur le volet « Alimentation/santé » du projet.

5. **Axe Education & Enseignement supérieur :**

Ecole de Production du Hainaut & Ecole de Production automobile de Lens

Les Ecoles de Production sont de nouveaux établissements de formation non lucratifs qui, entre le lycée professionnel et le CFA, visent le public des jeunes « décrocheurs ». La pédagogie est basée sur de petits groupes qui travaillent, avec des professionnels, sur des commandes réelles.

Une Fédération, basée à Lyon, fédère les 22 Ecoles de Production en France. Les Ecoles de Production s'implantent dans des territoires aux besoins de main d'œuvre identifiés.

A Quiévrechain, l'Ecole travaille sur les métiers du bois. La Fondation doit financer partiellement l'acquisition d'une centrale d'aspiration des poussières.

A Lens, l'Ecole travaille sur les métiers de mécanique automobile. La Fondation finance l'équipement partiel de l'atelier et le foyer de vie des élèves.

8 dossiers portés par les Caisses Locales ont été votés :

- Association HAN'VOL (accessibilité et promotion du parachutisme handisport)
- Association HANDISET (déstigmatiser et accompagner les personnes atteintes d'un handicap en démarchant les entreprises pour trouver des contrats de travail adaptés)
- Association SPASAD RELY ST VENANT (création d'un dossier « patients » commun aux services d'aide et de soins)
- Association LES DELICES DE LEA (création d'un atelier cuisine pour personnes en situation de handicap - aménagement du local cuisine)
- Association ETINCELLES DE LA SAMBRE (soutien au projet de proposition d'activités physiques adaptées aux malades par l'acquisition de matériel)
- Association TOUR EMPLOI (acquisition d'une structure mobile pour faciliter un retour à l'emploi de demandeurs non-inscrits dans les dispositifs de droit commun)
- Association SPORTING DUNKERQUOIS (déclinaison du dispositif « rame en 5^{ème} » et acquisition d'ergomètres et de yolettes)
- Association DEFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DU PAYS DE CONDE (création d'une mare pédagogique sur la friche de l'ancien lycée de Condé).

Coopérations et synergies avec les autres acteurs & Rayonnement de la Fondation

Avec la volonté d'unir les réseaux et les moyens des grands acteurs régionaux, la Fondation d'Entreprise Crédit Agricole Nord de France a lancé fin 2017 un appel à projets avec deux partenaires : la Fondation reconnue d'utilité publique ANBER et le bailleur VILOGIA.

Cet appel était dédié à l'Innovation en faveur du logement décent et durable, un enjeu essentiel pour les habitants. 13 lauréats ont été primés.

En 2018, cet appel à projets collectif, une première régionale, a fait l'objet de plusieurs opérations de communication et a été cité en exemple dans plusieurs manifestations régionales traitant de l'intérêt général et du « faire ensemble ».

La Fondation a souhaité, chaque fois que possible, valoriser les projets financés et officialiser les partenariats avec ses parties prenantes.

De janvier à décembre 2018, plusieurs officialisations ont ainsi eu lieu, permettant de remettre un chèque symbolique valorisant l'ensemble des partenaires associés.

Par ailleurs, la Fondation souhaite s'insérer, pour développer son impact, recueillir les idées innovantes et inciter aux bonnes pratiques, dans l'éco - système régional et national de la Philanthropie.

A ce titre, elle est membre du *Club des Fondations du réseau Alliances RSE* et de la Commission *Innovation sociale* de l'Association *Chartreuse de Neuville*. Elle participe également aux actions et manifestations de la CRESS Hauts-de-France, de l'*Admical* (Association pour le Développement du Mécénat Industriel et Commercial) et du *Centre Français des Fondations*.

En 2018, la Fondation a été sollicitée pour témoigner ou présenter ses actions devant :

- *Entreprises & cités à Lille* : présentation de la Fondation en atelier, aux côtés de la Fondation ID KIDS et de la Fondation Toyota en mars ;
- *Le Centre Français des Fondations* réuni en Atelier annuel à Annecy : participation à l'atelier sur les Fondations territoriales ;
- *La journée Européenne des Fondations* le 1^{er} octobre 2018 : présentation de la Fondation et de son travail « collectif » en région devant une cinquantaine de fondations et d'acteurs de l'ESS réunies au siège d'AG2R la Mondiale à Lille ;
- *La CRESS Hauts-de-France et le Conseil départemental 62* : participation au Forum des Fondations agissant dans le Pas de Calais lors d'une journée ESS à Arras le 6 décembre 2018.

FONDATION D'ENTREPRISE CREDIT AGRICOLE NORD DE FRANCE

Perspectives 2019

2019 marque la dernière année du 1^{er} cycle de 5 ans de la Fondation ; l'intégralité des versements prévu au programme d'actions pluriannuel aura été réalisé courant 2019. Le Fondateur souhaite proroger la Fondation et entamer un second cycle de 5 ans.

Les Axes de travail :

1/ Les instances et l'équipe de la Fondation se fixent pour objectifs de poursuivre l'action menée depuis 2015 **en répartissant de manière optimale le montant de la dotation** :

- projets équilibrés dans les 5 domaines d'intervention ;
- projets présents sur tout le Nord et tout le Pas-de-Calais ;
- projets couvrant tout le spectre des acteurs, aux montants différents (projets utiles et essentiels aux territoires, projets innovants ou structurants, quelle que soit leur taille) ;

2/ Après la tenue de son 1^{er} appel à projets « collectif », la Fondation du Crédit Agricole Nord de France souhaite également **poursuivre la mise en synergies des acteurs régionaux** autour de thèmes essentiels et/ou de territoires.

3/ La Fondation continuera aussi de travailler en synergie avec les acteurs du Groupe Crédit Agricole :

- les Fondations Nationales du Crédit Agricole *CA Pays de France (Patrimoine) et CA Solidarité Développement* (Solidarité et autonomie des personnes) pour des dossiers cofinancés dans les territoires ;
- les Fondations d'autres Caisses Régionales selon les opportunités, à l'instar du Projet *Vavilov* mené avec la Caisse Régionale Centre-Est.

4/ La Fondation s'attachera à valoriser ses actions de proximité, responsabilité et solidarité menées depuis fin 2015 tant auprès de ses partenaires externes qu'auprès de l'interne « Crédit Agricole », notamment au travers d'une soirée anniversaire prévue le 23 avril 2019, valorisant 5 projets emblématiques de son action.
